

L'universcope

ACTUALITÉS

Un juge fédéral
et un psychiatre
coécrivent un livre (p. 4)

SAVOIRS

Des seniors au service
de leurs parents (p. 12)

« Septièmes : Alex et Yves! »

Classé dans le top 10 des penseurs en management les plus influents aux côtés de son ancien doctorant Alexander Osterwalder, Yves Pigneur raconte l'épopée de leur célèbre *Business Model Canvas*. (p. 6)

2 Espresso

Image du mois

JOSÉ DA SILVA, chef d'équipe au groupe Parcs et jardins, s'affaire à la taille des 400 ceps de chasselas de la vigne de Dorigny. Etape majeure, celle-ci est effectuée en début d'année afin de garantir une production de raisin aussi quantitative que qualitative. Ce travail précède la période de désherbage qui aura lieu à la fin du mois de mars.



F. Durcest © UNIL

Lu dans la presse

« Depuis toujours, l'homme a cru aux complots, tout simplement car c'est un moyen extrêmement efficace d'expliquer quelque chose que l'on ne comprend pas. C'est humain, tout comme la propension que nous avons de donner une forme aux nuages. » Laurence Kaufmann, sociologue de la communication, dans le journal *24 heures* du 13 janvier dans un article consacré aux *fake news*.



RETROUVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM

www.instagram.com/unilch



Edito

de Francine Zambano
rédactrice en cheffe

Beau duo en ouverture du premier *uniscopes* de l'année. Ou quand un psychiatre, Jacques Gasser, et un juge fédéral, Jean Fonjallaz, décident d'écrire un livre en commun. Cela donne un ouvrage riche sur le déroulement d'un procès pénal et notamment

sur les apports de l'expert psychiatrie à la justice.

Place ensuite à un portrait chaleureux d'Yves Pigneur, professeur HEC, qui figure au septième rang du classement international « Thinkers50 », lequel récompense, tous les deux ans, les plus grands penseurs en management. Suit un sujet avec Charles-Antoine Courcoux, maître d'enseignement et de recherche à la Section d'histoire et esthétique du cinéma de l'UNIL, qui analyse la masculinité des héros du cinéma hollywoodien dans un livre passionnant intitulé *Des machines et des*

hommes. Puis c'est au tour d'une équipe de la Faculté de théologie et de sciences des religions de relater son périple en Galilée sur le chantier archéologique d'une synagogue. Une épopée racontée dans un court métrage qui vient de paraître.

De son côté, Daniela Jopp, professeure à l'Institut de psychologie, décortique les relations entre les seniors et leurs parents, qui évoluent en fonction du vieillissement de la population. Michael Rockinger, lui, est un as de la finance. Spécialiste de l'économie financière, il rencontrera le 7 février le public du Théâtre

Les uns les autres



F. Imhof © UNIL

PROFESSEUR ASSOCIÉ DE LITTÉRATURE FRANÇAISE À L'UNIL, JÉRÔME MEIZOZ recevra le 15 février à Berne l'un des prix suisses de littérature 2018 remis par le président de la Confédération Alain Berset. Cette distinction lui est décernée pour son récit *Faire le garçon*, publié en 2017 aux Editions Zoé. Il s'agit d'un livre bref mais complexe sur la fabrique du masculin, l'ordre du monde qu'on incorpore à travers l'éducation et la révolte qui gronde jusqu'à chambouler toutes les règles dans une forme de prostitution à laquelle va s'adonner le héros. D'une situation à l'autre, les images de notre société glissent, les lieux communs et les aberrations tristes qui, sous la plume souple et ironique de l'auteur, nous font sourire.

Petite astuce

ENVIE DE PRENDRE L'AIR, DE VOIR UN AUTRE DÉCOR, tout en travaillant? Bénéficiez du Swiss-European Mobility Programme (SEMP, anciennement Erasmus), chapeauté par le Service des relations internationales (Ri). Il permet à tout membre du personnel administratif et technique de réaliser des séjours de formation continue de deux jours à deux semaines. Dans la limite des fonds disponibles, un soutien financier peut être apporté par les RI. Toutes les informations sur unil.ch/echanges.

Terra academica

LE TITRE DONNE LA MÉTHODE DU LIVRE DE BRUNO PELLEGRINO, chercheur au Centre de recherches sur les lettres romandes à l'UNIL: *Là-bas, août est un mois d'automne* (Editions Zoé) est une enquête minutieuse sur des faits et gestes que l'auteur prend la liberté de recréer. Car s'il est vrai que l'été passe vite en ces lieux habités par le poète Gustave Roud et sa sœur Madeleine, que durant le temps de cette vie en leur maison l'homme a marché sur la Lune, que des textes furent écrits et des photos prises, il reste que ces archives textuelles et audiovisuelles ne donnent pas d'emblée les odeurs du matin, la lumière du soir, la couleur de telle fleur. Bruno Pellegrino écrit «sur des gens qui étaient capables de nommer les choses» et lui compte pour y parvenir sur les applications de son téléphone. Ce qu'il tire de la technologie et des archives ne serait rien sans son magistral travail d'écriture.



de Vidy sur le thème des transactions à haute fréquence.

L'interview du mois est consacrée à Bruno Rohner, directeur de PubliBike, en regard de sa nouvelle offre de vélos en libre service pour les usagers du campus. Pour terminer, à lire un article sur la Faculté des géosciences et de l'environnement, qui entend renforcer ses collaborations avec la cité en organisant ses premières Journées biennales, qui auront lieu du 12 au 16 février. Découvrez le programme alléchant de cette semaine de conférences, débats et sessions avec tous les acteurs de la vie civile.

Entendu sur le campus

«Selon une théorie bien réfléchie, comme un métro vient de partir, un autre devrait bientôt arriver.»

Une étudiante devant l'Amphimax

Le chiffre

711 Le nombre de jours restant avant le début des Jeux olympiques de la jeunesse 2020. Un compte à rebours à suivre seconde par seconde depuis l'esplanade du Flon.

Campus durable

RENDEZ-VOUS DU 5 AU 9 MARS POUR LA SEMAINE DE LA DURABILITÉ sur le campus de l'UNIL et de l'EPFL. Organisée par l'association Unipoly, elle vise à sensibiliser la communauté étudiante aux problématiques de la durabilité. Au programme: défilé de mode éthique et seconde main, exposition photos, conférence, balades à thème sur le campus (dont le nettoyage de la Chambeironne), projection de films, festival écolo et soirée à Zelig. Le comité d'organisation cherche encore quelques bénévoles. Inscriptions auprès de audrey.lanyan@unil.ch ou marcia.borgel@unil.ch Toutes les infos sur www.sustainabilityweek.ch/lausanne.



© Grads | Dreamstime.com

BRÈVES



LE PATIENT SIMULÉ: L'APPRENTISSAGE DE LA RELATION MÉDECIN-MALADE

Vous êtes-vous déjà demandé quelle formation reçoivent les futurs médecins dans le domaine de la communication? Comment développent-ils leur empathie? Nous vous invitons le **1^{er} mars 2018** à découvrir le Programme de patients simulés de l'Ecole de médecine (FBM). Événement réservé aux membres du Réseau ALUMNIL. Détails et inscription: www.unil.ch/alumnil

LES MÉANDRES DE LA MÉMOIRE

En collaboration avec L'éprouvette, le laboratoire public de l'UNIL, la BCU propose un **atelier consacré à la mémoire**. Cette dernière possède de multiples facettes utiles à chaque instant, que ce soit pour se rappeler où l'on a mis ses clés, retenir le titre d'un film ou simplement manger et marcher. Avec un peu de théorie et des activités pratiques qui stimulent les neurones, cet atelier met tout en œuvre pour se glisser dans les dédales de la mémoire, l'approviser et la cultiver. **Le 1^{er} mars 2018, de 18h30 à 20h30, à la BCU, site Riponne.** Inscription à manifestations@bcu.unil.ch.



Klosea39 | Dreamstime.com

LE PRIX D'AILLEURS

Que vous soyez de l'UNIL ou d'ailleurs, ce nouveau prix littéraire romand est peut-être pour vous si votre plume vous guide **d'ici au 15 mars (délai pour l'envoi des textes)** vers des horizons de créativité en lien avec la science-fiction, la technologie et ses outils, qui informent la vie quotidienne. Créé par une équipe de l'UNIL en lien avec la Maison d'Ailleurs, ce prix sera l'objet d'un livre collectif chez Hélice Hélas Editeur. Il y aura donc plusieurs lauréats. Vous peut-être? Le jury attend vos textes (entre 10'000 et maximum 30'000 signes espaces compris): prixdelailleurs@gmail.com.

La profession du premier privilégie le libre arbitre, là où le second est amené à chercher ce qui dans le cerveau humain peut déterminer l'action individuelle. Rencontre avec le juge fédéral Jean Fonjallaz et le psychiatre Jacques Gasser, auteurs d'un livre en commun.

Face au criminel, chacun son rôle

Nadine Richon

Lors d'un procès pénal, le psychiatre ne joue pas son rôle habituel qui est de soigner. Il met ses compétences de spécialiste à la disposition de la justice lorsque le prévenu souffre d'un trouble psychiatrique (maladie mentale ou troubles de la personnalité) en lien avec un acte délictueux. Cet acte peut parfois présenter un caractère atroce qui bouscule les certitudes et les rouages d'une société. Dans ces conditions, quels sont les apports de l'expert psychiatre à la justice ? Selon quelle méthodologie ? A ces questions complexes Jacques Gasser et Jean Fonjallaz ont voulu donner des réponses compréhensibles, après avoir rappelé au début de leur livre* comment se déroule le procès pénal.

Jean Fonjallaz se réjouit de l'amélioration de la formation des psychiatres en ce domaine spécifique ; en effet, jusqu'à la fin des années 1990, il a connu, comme avocat ou juge cantonal, une époque où les experts mandatés n'avaient généralement aucune formation particulière en psychiatrie légale. Inversement, il constate que la formation générale des juristes en matière de psychiatrie légale mériterait d'être renforcée. La professionnalisation de la psychiatrie légale s'est construite peu à peu au point d'aboutir en 2014 à un titre de formation approfondie reconnue par l'ISFM (Institut suisse pour la formation médicale postgraduée). L'UNIL offre pour sa part une formation continue préparant les médecins aux exigences de cette certification FMH. Depuis 2016, les psychologues ont également accès, avec les psychiatres, à un diplôme en psychologie légale leur permettant d'accéder à certains mandats, notamment pour évaluer les compétences parentales dans le cadre d'expertises civiles.

Un livre au croisement des savoirs

Aujourd'hui professeur à la FBM et directeur du Département de psychiatrie du CHUV, Jacques Gasser a tenu un rôle de précurseur dans le canton de Vaud et en Suisse romande dans la valorisation de ce rôle délicat et alors

peu compris d'expert psychiatre. Outre l'enseignement académique en psychiatrie légale professé par Jacques Gasser, il faut préciser que les deux auteurs sont engagés dans la formation continue respectivement auprès des psychiatres et des psychologues, ainsi que des juristes. Leur livre témoigne d'un souci partagé de lever les incompréhensions réciproques pour offrir aux juristes comme aux psychiatres une vue plus précise de la collaboration, voulue par la loi, entre ces deux professions. Tout lecteur intéressé par le déroulement d'un procès pénal et par les troubles mentaux ou de la personnalité pouvant parfois expliquer au moins en partie – et non excuser – un acte criminel trouvera dans cet ouvrage de quoi nourrir sa curiosité. Au demeurant, un livre rédigé en commun par un psychiatre et un juge est une rareté dans la justice francophone.

Sévérité des mesures

Lors d'infractions graves, les prévenus sont condamnés à une peine de prison le plus souvent sans qu'une expertise psychiatrique ne soit ordonnée. Après l'exécution de cette peine, ils retrouvent la liberté, parfois au bénéfice d'une libération conditionnelle. Dans certains cas, Jean Fonjallaz relève que le juge doit ordonner une expertise du prévenu s'il soupçonne chez celui-ci une responsabilité limitée résultant d'un trouble mental. Il précise que l'expertise n'est pas une garantie pour le prévenu d'être jugé moins sévèrement. En effet, les outils d'investigation de l'expert pourraient amener ce dernier à formuler des craintes au sujet de la violence potentielle du prévenu considéré dans son contexte de vie du moment. Le juge serait alors conduit à envisager l'éventualité d'une mesure, outre une peine privative de liberté. Les mesures sont de deux types, relève Jacques Gasser : « Il y a celles qui ont en premier lieu une visée thérapeutique, avec pour objectifs la diminution de la récurrence et la réhabilitation. Elles sont exécutées ambulatoirement ou en milieu institutionnel,

ouvert ou fermé. En revanche, quand l'expert ne peut pas envisager la possibilité et la réussite d'une thérapie, il ne reste que l'internement ordinaire, qui laisse moins d'espoir aux personnes ainsi condamnées car il est prolongeable si l'analyse des risques graves que fait encourir le prévenu à la société l'exige. »

Un tournant sécuritaire

Le 8 février 2004, les Suisses ont accepté l'idée de l'internement à vie pour des délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables. Selon Jean Fonjallaz « même si l'internement à vie n'a trouvé qu'un seul cas d'application jugé définitivement au niveau cantonal, l'ensemble des débats politiques et médiatiques sur ce thème, en lien avec des affaires particulièrement choquantes, a eu une influence sur les autorités judiciaires ou d'exécution des peines dans un sens sécuritaire ».

A propos de la dangerosité qui devrait être décrétée à un moment donné pour la vie entière d'un expertisé, Jacques Gasser estime qu'elle ne relève pas de la science médicale, ce qu'exige pourtant la Constitution fédérale depuis l'entrée en vigueur de l'internement à vie. S'agissant de l'évaluation du risque de récurrence à court terme, la psychiatrie ne peut fournir que quelques éléments d'appréciation : « Lorsque nous proclamons à ce que nous

nommons l'évaluation actuarielle du risque de récurrence cumulative avec une appréciation clinique structurée, nous analysons les comportements violents d'un

individu dans le passé ou encore les séparations, les échecs, la scolarité, d'éventuelles expériences de cruauté, des antécédents en matière d'abus de substances illicites, puis nous évaluons la personne telle qu'elle est aujourd'hui – comment vit-elle avec sa maladie, suit-elle une thérapie, prend-elle ses médicaments ? Prévoir le passé, c'est facile, dire quelque chose sur le présent, c'est possible, mais qu'en est-il de cette troisième phase qui nous enjoint à prédire le futur ?

*Prévoir le passé c'est facile,
dire quelque chose
du présent c'est possible,
mais qu'en est-il du futur ?*



Entre Jean Fonjallaz (à droite) et Jacques Gasser le courant est passé. Ils signent un livre qui éclaire le partenariat exigé par la loi entre la justice et la psychiatrie. F. Imhof © UNIL

Une personne est évidemment moins à risque de récidive si elle vit notamment dans un contexte familial et professionnel stable. Le paradoxe veut que souvent nous évaluions un individu emprisonné au sujet de sa dangerosité... une fois libéré. » Pour Jean Fonjallaz également, l'évaluation du risque de réitération dépasse le périmètre de la psychiatrie : « Cela relève d'une responsabilité élargie qui est celle de la société, au final représentée par les juges qui interprètent le droit. L'estimation du psychiatre ne saurait dès lors les lier irrémédiablement. Il revient aux juges, prenant en considération l'avis du ou des experts psychiatres, voire celui d'autres intervenants, ainsi que les éléments pertinents du dossier, d'apprécier le risque de récidive et de prendre la responsabilité de la sanction au nom de la population », déclare-t-il. Le tribunal dit « la vérité judiciaire ». Dans le processus qui encadre l'internement, il souligne l'importance croissante des commissions

interdisciplinaires pour l'examen de la dangerosité, une pratique cantonale pour la Suisse romande et le Tessin.

Des malades moins protégés

Un nouvel angle d'attaque pour l'évaluation de la dangerosité se précise dans le domaine de la psychiatrie forensique, qui ne vise pas avant tout les risques, mais « tente de valoriser et de développer les ressources dont la personne peut disposer pour devenir moins dangereuse », esquisse Jacques Gasser. Cette vision plus positive de l'expertisé, prenant en compte des facteurs de protection, n'implique « aucune naïveté par rapport à certaines personnes dont la société doit se protéger », précise Jean Fonjallaz.

Reste que les prévenus condamnés souffrant d'un trouble mental n'ont pas vu leur situation s'améliorer ces dernières années.

Les auteurs rappellent en outre que les personnes identifiées avec un tel trouble ne sont pas plus délinquantes que d'autres segments de la population. Ils regrettent que le Code pénal, dans la révision entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, ne mentionne plus spécifiquement la maladie mentale, au prétexte de ne pas stigmatiser ces personnes, si bien qu'elles sont paradoxalement moins reconnues. Au surplus, elles ne sont pas mieux protégées car les institutions destinées spécifiquement à la réalisation des mesures thérapeutiques font encore et toujours trop largement défaut, malgré certains efforts des pouvoirs politiques à cet égard.

** Le juge et le psychiatre une tension nécessaire par Jean Fonjallaz et Jacques Gasser. Éditions Stämpfli (2017)*

6 Rencontre

« J'ai besoin d'explicitier mes idées par le dessin »

Yves Pigneur figure, avec son ancien doctorant Alexander Osterwalder, au septième rang des plus grands penseurs en management. Entre deux avions, le professeur en systèmes d'information évoque l'aventure du *Business Model Canvas* et d'une vie qui l'a mené de sa Belgique natale jusqu'à la campagne morgienne.

Mélanie Affentranger

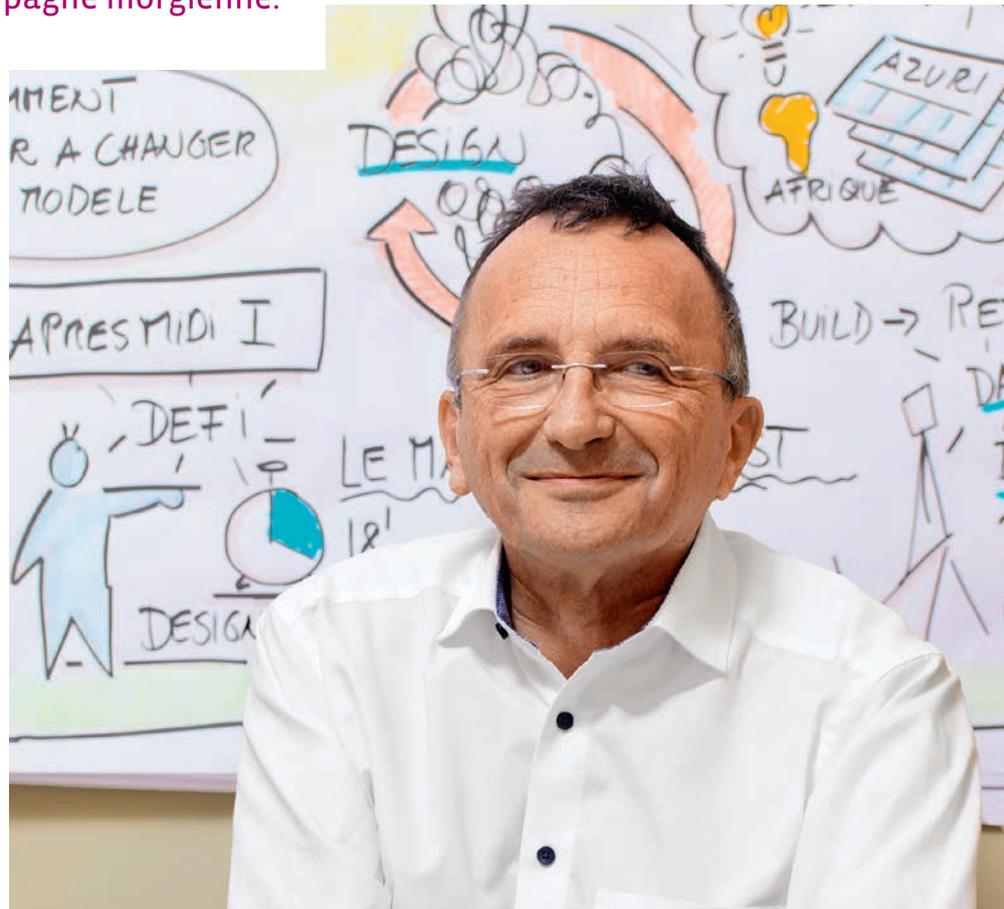
Il signe ses e-mails d'un simple « Yves », avant même notre première rencontre. Et quand ses phrases ne débutent pas par un « Si tu veux ... », elles sont ponctuées d'un amical « Tu vois ? » Pourtant, la chaleur du personnage contraste avec le décor de son bureau de l'Internef, sobre, voire austère d'après son épouse Isabelle, qui a installé des fleurs artificielles pour égayer les lieux.

Le 13 novembre dernier, Yves Pigneur s'est positionné au septième rang du classement international « Thinkers50 » qui, tous les deux ans, récompense les plus grands penseurs en management. Une place que le professeur en systèmes d'information à la Faculté des HEC partage avec Alexander Osterwalder, son ancien doctorant. « En 2015, on nous avait dit : « Venez, vous aurez peut-être un prix. » Alex voulait y aller. Moi non, je n'avais jamais enfilé de smoking ! » se souvient Yves Pigneur, qui finira par emprunter celui de l'ancien doyen des HEC. Au cours de la cérémonie, les deux acolytes seront non seulement couronnés par le *Strategy award* mais entreront également pour la première fois dans le classement, à la quinzième place.

« En 2017, la soirée nous semblait interminable, contrairement à 2015 nous avions des attentes », explique le professeur avant d'imiter, en tapant spontanément la main sur la table, l'annonce des résultats : « Septièmes : Alex et Yves ! » Cette énième récompense témoigne de l'impact international que les travaux des chercheurs, en particulier leur *Business Model Canvas* (lire encadré), continuent d'avoir sur les dirigeants et praticiens en management.

L'aventure

Dans les années 90, lors de discussions autour de concepts novateurs comme l'e-business ou



Professeur à la Faculté des hautes études commerciales depuis 1984, Yves Pigneur prendra sa retraite d'ici à un an et demi. F. Imhof © UNIL

l'e-commerce, Yves Pigneur découvre le terme *business model* (ou modèle d'affaires) que personne ne décrit clairement.

L'idée de mieux le définir émerge en 1998 tandis que le professeur dispense des cours à l'EPFL. Il crée alors un support pédagogique pour aider les ingénieurs à lancer leur startup. Peu à peu, il développe neuf questions à se poser pour transformer une idée scientifique en projet commercial viable. Chacune correspond à une facette particulière de l'entreprise. Le bec de la plume d'Yves Pigneur se met à crisser sur le papier. Les esquisses à l'encre noire font écho à ses propos. « J'ai besoin d'explicitier mes idées par le dessin. »

Langage commun

La recherche académique démarre en 2000, lorsque le professeur engage Alexander Osterwalder. Les deux hommes développent un modèle conceptuel qui prendra d'abord la forme d'un schéma composé de neuf blocs, liés les uns aux autres, reprenant les neuf questions initiales. L'outil prend sa forme visuelle définitive, le *Business Model Canvas* (BMC), en 2006.

Il est aujourd'hui aussi utilisé par un nombre impressionnant de multinationales telles que Coca-Cola, MasterCard ou IBM pour rénover leurs *business models*. « Je me suis demandé pourquoi ces géants adoptaient un truc aussi

bête!» ironise Yves Pigneur. Or c'est justement la simplicité de l'outil qui fait sa force puisqu'il permet de créer un langage commun au sein d'une entreprise. «Tous peuvent dialoguer autour de ces neuf concepts simples, qu'ils soient juristes, commerciaux ou comptables.»

Le BMC se popularise avec la parution, en 2010, d'un livre qui lui est consacré: *Business Model Generation*. Les deux auteurs l'ont, dès le départ, imaginé comme un guide pratique et ludique à destination des entrepreneurs. Véritable *best-seller*, il est aujourd'hui disponible en trente-six langues et s'est vendu à plus d'un million et demi d'exemplaires. Alexander Osterwalder fonde ensuite Strategyzer, complètement en ligne qui regorge d'exercices et de documents à télécharger.

En 2014 paraît *Value Proposition Design*. Dans la même veine que le premier livre, il se focalise sur deux aspects spécifiques du BMC et décrit la manière de créer des produits et services qui plaisent aux clients.

Yves et Alex

Le duo développe actuellement plusieurs projets, notamment un outil permettant de schématiser la culture d'une entreprise, qui influence grandement la capacité d'innovation. Mais le plus prometteur, selon Yves Pigneur, est le *Business Model Portfolio*. «A l'image de

Nestlé qui vend de la nourriture pour chien, de l'eau et du café, les grandes firmes possèdent une multitude de modèles d'entreprise. Notre portfolio permet de visualiser, sur une seule page, ceux qui sont actuellement exploités et, plus important, ceux qui sont en préparation.»

Le professeur évoque les longues heures passées à mettre sur pied ce projet au tea-room de Lonay, village où vivent (dans la même rue!) les deux inventeurs du BMC. «L'alchimie se renforce constamment depuis dix-huit ans. Isabelle, ma femme, s'occupe parfois des enfants d'Alex. Nous sommes partis en vacances ensemble et partageons une passion pour l'architecture.» Aux murs du bureau d'Yves Pigneur pendent d'ailleurs des photos de bâtisses réalisées par le Belge Victor Horta. «Elles m'ont été offertes par mon directeur de thèse, avant mon départ pour la Suisse en 1984.»

«Choisis. On va où?»

Aîné d'une fratrie de trois garçons, le futur chercheur grandit à Bruxelles, où son père, après une carrière militaire, fonde plusieurs entreprises. Titulaire d'un baccalauréat en latin et mathématiques, Yves Pigneur rentre à Flawinne, son village d'origine situé à deux pas de Namur. Il y termine, en 1974, un Bachelor en sciences économiques puis enchaîne avec un Master en informatique. Namur est alors la seule université belge à proposer un cursus

dans cette discipline. «J'étais attiré par la nouveauté, par ce que personne n'étudiait à l'époque.» Il y rencontrera sa future femme, également informaticienne.

Grâce à celui qui deviendra son directeur de thèse, Yves Pigneur se passionne pour la modélisation des données. «J'ai toujours aimé simplifier un phénomène qui apparaît compliqué. Que ce soit une application informatique, une interaction homme-machine ou un *business model*.» Tout en parlant, il continue à griffonner des boîtes, des flèches.

Son doctorat en poche et fraîchement marié, il est accepté dans trois universités. «J'ai dit à Isabelle: «Choisis. On va où? Dans le Michigan? Il fait froid. A Paris? Grande ville. A Lausanne? C'est petit, mais ça a l'air sympa», se souvient-il, amusé. Elle opte pour la Suisse, ils ne sont jamais repartis. Thomas naît en 1987, Mathieu en 1991.

Ici et là-bas

Durant sa carrière à l'UNIL, Yves Pigneur passe douze ans à la tête du Département des systèmes d'information. Il est également vicedoyen pendant huit ans et effectue, en famille, plusieurs séjours sabbatiques dans des universités étrangères (Atlanta, Hong Kong, Vancouver et Singapour).

Aujourd'hui, il voyage souvent pour présenter ses outils et animer des formations. Pour lui, recherche et enseignement sont indissociables. «J'ai toujours trouvé important qu'un académique communique les connaissances qu'il a lui-même créées.» Un art que le professeur semble parfaitement maîtriser puisque les étudiants du Master en systèmes d'information de l'UNIL l'ont, pour la deuxième fois consécutive, élu meilleur enseignant de l'année.

La première chose qui lui vient à l'esprit quand on lui demande ce dont il est le plus fier, à un an et demi de la retraite? Connaître encore tous ses doctorants, une vingtaine. «J'ai toujours pensé que mes recherches avec eux auraient un impact, mais jamais autant qu'avec le BMC.» Les recettes du succès? Il estime être arrivé au bon moment avec une définition claire d'un concept clé. «Puis il y a Alex, excellent communicateur avec qui nous avons une vraie ambition commune. Une complicité et une amitié qui perdurent après dix-huit ans. Et, bien sûr, la chance.»

TÉLÉCHARGÉ PLUS DE SIX MILLIONS DE FOIS

Le *Business Model Canvas* (BMC) est un outil de réflexion stratégique constitué de neuf blocs agencés visuellement sur une seule page. Chaque case représente une facette essentielle d'une entreprise et sous-tend de nombreuses questions. Exemples.

- Segment de clientèle:** Pour chaque produit/service, quels sont les segments de personnes/organisations visés?
- Propositions de valeur:** Quelle plus-value le produit/service apporte-il au client? A quel besoin et/ou problème va-t-il répondre?
- Canaux:** Quels canaux de distribution, de vente ou de communication les clients préfèrent-ils?
- Relations clients:** Comment l'entreprise entre-t-elle en contact avec ses clients?
- Flux de revenus:** Le produit/service est-il proposé sur abonnement, en location?
- Ressources clés:** Quelles ressources intellectuelles, humaines, financières ou matérielles le projet requiert-il?
- Activités clés:** Quels sont les éléments essentiels pour que le modèle économique fonctionne? Par exemple développer des logiciels.
- Partenaires clés:** Grâce à quels fournisseurs/partenaires le *business model* peut-il fonctionner?
- Structure des coûts:** Quelles ressources et activités sont les plus coûteuses?



Direction artistique et mise en page : Unicom
Image : www.jsmozani.com

grangededorigny.ch

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Chercheur à l'UNIL, Charles-Antoine Courcoux explore avec son livre *Des machines et des hommes* la construction du masculin durant quarante ans de cinéma américain.

L'homme, cette créature cinématographique

Nadine Richon

Pour tenter d'appréhender ce livre foisonnant, une petite réflexion s'impose. Les Etats-Unis apparaissent à la fin du XIX^e siècle comme un espace ouvert où les conquêtes technologiques pouvant en favoriser d'autres sont vécues tantôt plus positivement qu'en Europe et tantôt négativement, comme un affaiblissement de l'individu masculin dans un univers urbain vibrant investi par les machines (dont le cinéma), la culture de masse et les femmes... La technologie confère à l'homme des pouvoirs et un statut quasi démiurgique (selon Freud évoqué dans le livre) mais semble le condamner en même temps à une « stérilité spirituelle » (citation de Jackson Lears). On peut penser que ce vide de la modernité, présumé notamment par les puritains – et dans lequel les femmes échappent elles aussi à un strict ordonnance divin – oblige les hommes à se repositionner par rapport à elles, dans un sens, hélas, conservateur.

Une technophobie... technophile

Ce qui intéresse l'auteur dans cette remarquable étude, c'est la manière dont les hommes – à l'écran des héros de différents types qui sollicitent l'empathie via un « mode mélodramatique » récurrent – vont réagir pour parvenir à soulever le voile d'injustice qui, dans un monde désormais instable, masque leur nécessaire supériorité face aux machines... et aux femmes. Or cette technophobie liée aux craintes suscitées par la modernité s'illustre au cinéma à travers les deux genres apparemment les plus technophiles : la science-fiction et le film catastrophe ! Deux périodes sont analysées dans ce livre joliment édité et illustré : 1968-1987 (essor électronique) puis 1996-2014 (essor numérique, nanotechnologique et génétique).

« Ces innovations bouleversent la morphologie sociale », explique l'auteur, qui a exclu de son enquête la « parenthèse enchantée » de l'Amérique clintonienne, où la crise de la masculinité décroît avec des héros plus sensibles et filiformes. La première période débute avec



Charles-Antoine Courcoux s'attache à identifier les stratégies d'idéalisation du héros masculin dans la science-fiction et les films catastrophe. F. Imhof © UNIL

2001, *l'Odyssée de l'espace* (Kubrick, 1968) et des « machines mécaniques hyperviriles » comme dans *Terminator* (Cameron, 1984), et la seconde période voit revenir la peur de la modernité « d'une manière passionnante puisque, en l'espace de dix ans, les machines se sont féminisées et menacent de nous renvoyer à un état fœtal », décrit Charles-Antoine Courcoux. Ces figures « ne se conforment pas aux normes usuelles ; elles connotent une autonomie financière, sexuelle et une puissance loin des codes de la vulnérabilité féminine », précise-t-il. Il analyse ainsi *Matrix* (Wachowski, 1999), parmi d'autres productions spectaculairement englobantes. Même les antagonistes d'allure masculine y sont des « travestissements de la technologie féminine ». L'auteur souligne les paradoxes d'un « discours anxiogène sur la technologie » porté par un film fondé sur les prouesses numériques, le tout « au service d'une révélation de la supériorité physique et morale de l'homme » (masculin et quasi divin). Son évocation du film catastrophe *2012* (Emmerich, 2009) éclaire ce qu'il nomme « la stratégie d'idéalisation du héros masculin » puisque au départ il s'agit d'un « personnage mis au ban d'une société vue comme matérialiste et dégénérée », et c'est bien cet écrivain raté

au physique banal qui sauve le monde et voit triompher son propos « humaniste » d'abord dédaigné : « Pour affirmer une masculinité d'ordre supérieur, il faut prouver qu'elle est innée tout en faisant semblant que c'est un processus initiatique », décrypte Charles-Antoine Courcoux.

Des héros radicalisés

Il en va ainsi de Maximus dans *Gladiator* (Scott, 2000), ex-général dévirilisé par un empereur autoproclamé qui transgresse toutes les limites (personnage régicide, parricide, incestueux et féminisé). Au terme d'une « régénération par la violence », Maximus pourra sauver Rome et préférer pour lui-même la mort qui lui confère une « masculinité atemporelle » loin de la ville, de ses risques et de ses ambiguïtés. « Rambo ou Rocky ne meurent pas, souligne Charles-Antoine Courcoux, mais Maximus et plusieurs des héros « mythiques » que j'analyse se sacrifient car ils refusent toute forme d'accommodement avec la modernité. »

Des machines et des hommes
par Charles-Antoine Courcoux.
Georg Editeur, collection Emprise de vue.

| le savoir vivant |



JOURNÉE DES MASTERS

mardi **6** mars dès 10 h

Bâtiments Amphipôle et Amphimax | Quartier UNIL-Sorge
Infos et vidéos : www.unil.ch/masters

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Revisiter l'origine des synagogues

Une équipe de la Faculté de théologie et sciences des religions s'est rendue en Galilée sur le chantier archéologique de la première synagogue rurale et privée datant de l'époque de Jésus. Un court-métrage retraçant cette expérience de terrain vient de paraître.

Mélanie Affentranger

Menée par David Hamidovic, professeur en histoire du judaïsme ancien et doyen, une équipe de la Faculté de théologie et sciences des religions (FTSR) a passé dix jours en Israël en août dernier, notamment sur le chantier de fouilles archéologiques de Tel Rekhesh. Un film coréalisé par l'un des participants, Francis Mobio, chargé de recherche en anthropologie visuelle à l'UNIL, retrace cette expérience de terrain en 11 minutes.

A coups de pelle et de pinceau

Situé près de Nazareth, en Galilée, Tel Rekhesh est un site archéologique au sommet duquel se trouvent les vestiges d'un domaine agricole datant du I^{er} ou II^e siècle. Les fouilles précédentes avaient mis au jour une pièce évoquant une synagogue. « A l'aller, dans l'avion, j'étais encore sceptique », se souvient David Hamidovic.

Sous une chaleur torride, l'équipe de la FTSR (dont une étudiante et une doctorante) a pioché et gratté la terre, en collaboration avec les archéologues japonais et le Kinneret College, institut universitaire du lac de Tibériade, qui gèrent le chantier. Pour se « former l'œil », l'équipe avait préalablement visité



Francis Mobio, anthropologue visuel, et David Hamidovic, professeur à la Faculté de théologie et sciences des religions. F. Imhof © UNIL

les sites de plusieurs synagogues datant de la même époque, celle de Jésus.

L'anthropologue visuel Francis Mobio a suivi, caméra au poing, les différentes étapes du périple. « Je suis très attaché à l'idée d'immersion, de collaboration et de participation, indique le coréalisateur qui, tout en tournant les images, participait activement aux fouilles. Ce film vise à valoriser la recherche (*voir encadré*). Il rend non seulement compte du projet scientifique mais aussi du quotidien d'une équipe archéologique multiculturelle, environ trente-cinq personnes au total. »

Oui ou non ?

A Tel Rekhesh, l'emplacement et la configuration de la présumée synagogue, la présence de bancs en pierre le long des murs, un sol plâtré, signe de richesse, sont autant d'éléments qui ont permis aux chercheurs, après une semaine de fouilles, de confirmer l'hypothèse de l'utilisation religieuse de la pièce. D'autant plus que le domaine comptait déjà une autre grande et belle salle où le propriétaire pouvait recevoir ses invités.

« Cette synagogue aurait donc été créée par un privé assez aisé pour acheter le rouleau de

la Torah et réserver une salle entière au culte, au sein de son domaine agricole. Au-delà des aspects religieux, on peut imaginer que ce propriétaire, lisant et commentant les livres saints avec sa famille, ses employés, voire les villa-geois, tentait d'asseoir son pouvoir », indique David Hamidovic.

Synagogue privée et rurale

« Pendant longtemps les historiens ont cru que les synagogues étaient apparues suite à la destruction du Temple de Jérusalem par les Romains, en 70 de notre ère », poursuit le professeur. Or des fouilles récentes ont montré que des synagogues publiques, situées en ville, existaient déjà à la même époque.

« La découverte de celle de Tel Rekhesh permet de revisiter encore l'histoire de la naissance des synagogues puisqu'il s'agit là d'un édifice situé dans une ferme privée, à la campagne », se réjouit le spécialiste du judaïsme ancien. Les hypothèses et interprétations du site seront discutées à l'occasion d'un colloque qui se tiendra au Japon et à l'UNIL en 2019.

L'ARCHÉOLOGIE APPLIQUÉE AU RELIGIEUX

Le projet de Tel Rekhesh, y compris la réalisation du film, avait pour but de valoriser la recherche effectuée à la FTSR. Le séjour sur ce type de chantier, une première, s'inscrit également dans une volonté de développer l'archéologie au sein de la faculté. « Nous réfléchissons à l'idée de gérer nous-mêmes des fouilles, en collaboration avec une université israélienne, explique David Hamidovic. A terme, nous souhaiterions par exemple pouvoir proposer des stages crédités à nos étudiants, ainsi que des projets de recherche pour des doctorants. »

voir le film : [youtube.com/uniltv](https://www.youtube.com/uniltv)



Quelles relations entre les seniors et leurs parents ?

Les rapports entre les personnes âgées et leurs enfants seraient plutôt bons selon les recherches menées par Daniela Jopp, professeure à l'Institut de psychologie.

David Trotta

Selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, la population suisse était composée en 2016 de plus d'un million d'hommes et de femmes âgés entre 65 et 79 ans. Le pays comptait aussi plus de 400'000 personnes de plus de 80 ans. Des données laissant penser qu'il devient fréquent, au sein d'une même famille, de voir troisième et quatrième âge vieillir ensemble. Vrai, selon Daniela Jopp, professeure à l'Institut de psychologie qui mène une recherche sur les relations entretenues par ces deux catégories.

« Ce phénomène est relativement nouveau, mais il prend de plus en plus d'importance. Pour la première fois, nous sommes confrontés à deux générations qui atteignent ensemble un grand âge et un très grand âge », note la chercheuse. Déjà d'actualité, cette récente configuration devrait s'amplifier davantage encore selon les pronostics démographiques.

Mon vieux, ce modèle

Parmi les grandes tendances, la psychologue souligne d'emblée que les rapports au sein des dyades sondées, les duos parents-enfants, donc, sont jugés plutôt bons. « Nous sommes conscients que les personnes entretenant de bonnes relations sont davantage susceptibles de participer aux enquêtes. Nous avons toutefois aussi réussi à convaincre des duos dont les liens sont pauvres, voire mauvais, de nous répondre. »



Daniela Jopp, professeure à l'Institut de psychologie, est spécialiste des centenaires. F. Imhof © UNIL

Contrairement à certaines idées reçues, qui voudraient que les relations restent inchangées, les recherches menées par Daniela Jopp montrent que les liens évoluent bel et bien. « Beaucoup de personnes considèrent que c'est une chance d'avoir encore leurs parents, bien qu'ils soient déjà âgés. Mais ce n'est pas le cas pour tous. »

Les questions de santé seraient un élément charnière dans la qualité de la relation entre parents et leur progéniture, les études montrant qu'elle se détériore notamment quand des problèmes apparaissent chez les enfants. « Quand un parent se porte bien, cela peut avoir un impact inattendu sur l'enfant. Le premier peut devenir un modèle pour le second, puisque celui-ci peut se rassurer sur son propre vieillissement. Comme, au sein d'une même famille, nous partageons une part importante de matériel génétique, on se réfère souvent aux générations précédentes. »

Reste encore à savoir si les deux parties se trouvent sur la même longueur d'ondes. Une différence d'attentes de l'une d'elles pouvant être délétère. « En atteignant l'âge de la retraite, ou en s'en approchant, certains avaient peut-être d'autres projets que de s'occuper de leurs propres parents. Pour

SUR LA TRACE DES CENTENAIRES

Les travaux de Daniela Jopp, professeure à l'Institut de psychologie, ont connu différentes étapes, à commencer par Heidelberg, en Allemagne, où elle s'est en premier lieu intéressée aux centenaires. Ils ont ensuite continué à Fordham (New York), avant d'être poursuivis à l'UNIL, financés par la Fondation Leenaards puis par le pôle de recherche national LIVES. La psychologue a par ailleurs récemment obtenu une bourse du *USA National Institute of Health*. L'étude sera en partie menée dans le but de documenter les types de soutiens que parents et enfants se procurent mutuellement. « Au-delà de la question médicale, l'aspect émotionnel est par exemple très important. »

la plupart, ils ne s'attendaient pas forcément à les avoir encore.»

Démission politique?

Le vieillissement de la population préoccupe les sphères politiques. Selon Daniela Jopp, la tendance voudrait qu'en Europe les Etats donnent davantage de responsabilité aux enfants en termes de prise en charge. Si la problématique s'affiche de la même manière indépendamment des pays, les réponses varieraient en revanche d'un contexte social, politique ou culturel à l'autre. «L'Allemagne dispose par exemple d'une assurance pour les soins à long terme que chacun doit payer. Elle finance les coûts des EMS. Mais si un enfant veut s'occuper lui-même de son propre parent, il reçoit une partie de cet argent. Au contraire, aux Etats-Unis, il est exclu que les familles reçoivent de l'argent du gouvernement. Autre exemple, au Portugal il est possible «d'adopter» un centenaire dans sa propre famille, en recevant donc de l'argent public.»

Et en Suisse? «Il est intéressant de constater que dans la partie alémanique il y a beaucoup

plus d'EMS. En Romandie, beaucoup d'efforts ont été faits pour améliorer les soins à domicile. Apparemment, davantage de personnes restent donc chez elles. Ce qu'elles préfèrent en général. Mais les soins prodigués par des proches étant aussi associés à des effets négatifs sur la santé, il est important de mettre en place des mesures pour réduire les charges sur les familles.»

Les recherches menées par la psychologue suggèrent toutefois que s'occuper de son parent très âgé résulte d'un choix réel, plus que d'une contrainte. Ce malgré les différences culturelles, sociales ou politiques. Ce qui ressort de travaux menés à Heidelberg (*lire encadré*) auprès de centaines. «Seuls 8% des parents et 4% des enfants qui ont participé à cette enquête ont indiqué qu'il s'agissait d'une obligation. En revanche, 62% des centenaires et 54% de leurs enfants ont évoqué la présence des parents comme enrichissante.»

Des recettes

Cultiver une bonne relation, c'est pour beaucoup savoir se comprendre. Et cette nouvelle

configuration y contribuerait grandement. «Nous constatons que les enfants, tranche aussi définie comme la génération sandwich, développent souvent de l'empathie envers leurs parents, parce qu'ils traversent les mêmes phases de vie.»

Mais les recettes du bonheur ne s'arrêtent pas à cela. Pour la psychologue, l'appréciation mutuelle des différentes personnalités conditionne en partie la qualité des échanges. Soit quand l'un et l'autre ne se limitent pas à se voir respectivement comme parent et enfant, mais comme des individus à part entière.

Un dernier conseil? Faire en sorte d'aplanir les conflits antérieurs pour établir un lien nouveau. «Dans le cadre d'échanges que nous avons filmés, nous constatons souvent que des blessures du passé ressurgissent. L'intervention d'un tiers, souvent d'un psychologue, peut aider à construire une bonne relation.»

Publicité



TOUS LES ÊTRES VIVANTS DORMENT MÊME LES MÉDUSES



Respirer, boire et manger ne suffisent pas à la survie. Il faut dormir, aussi.
Et chacun a sa stratégie, insecte, oiseau ou bactérie. Des spécialistes
du sommeil de l'UNIL se penchent sur cette fonction vitale,
à l'abandon chez l'homme.

A lire dans *Allez savoir !*, le magazine de l'UNIL

Disponible gratuitement dans les caissettes sur le campus,
au CHUV et à Cery, en version électronique complète
ou sur abonnement.

www.unil.ch/allezsavoir

« Les machines ne savent pas toujours ce qu'elles font »

Michael Rockinger, professeur à la Faculté des HEC, spécialiste de l'économétrie financière et de l'ingénierie financière, rencontrera le 7 février le public du Théâtre de Vidy sur le thème des transactions à haute fréquence.

Francine Zambano

Le Théâtre de Vidy organise des rencontres avec des chercheurs ou des personnalités de la science, de la politique ou de la culture autour de ses spectacles. Début février, la metteuse en scène Marielle Pinsard proposera *Rock Trading*, qui traite des transactions à haute fréquence. « Il nous a semblé que Michael Rockinger pouvait porter un autre éclairage sur ces questions », explique Eric Vautrin, directeur du théâtre.

Excellent choix. Michael Rockinger est un as de la finance. Il s'intéresse aux transactions à haute fréquence. « La bourse de nos jours, ce ne sont plus des gens qui hurlent leurs ordres autour d'une corbeille », dit-il. Désormais, des algorithmes informatiques passent des ordres boursiers à une fréquence très élevée. Les robots vont mettre sur pied des stratégies, chercher à tenir compte de légères déviations de prix. Aujourd'hui toute la finance européenne se passe à Londres. Il y a quelque part dans la banlieue londonienne des ordinateurs superpuissants et protégés qui gèrent la Bourse de Paris, d'Amsterdam, etc. « C'est surréaliste et c'est très mystérieux, tout cela », dit le professeur.

Un ordre passé de Genève à Zurich prend maintenant la moitié d'un millième de seconde, une éternité pour les robots. Si vous avez envie de faire du trading haute fréquence sérieux, vous devez louer à la bourse un local avec fibres optiques. Pour y avoir accès, il faudra payer très cher, et fort peu de participants peuvent suivre cette course à la technologie. Des fonds d'investissement « alternatifs » ont par ailleurs recherché des algorithmes toujours plus performants permettant de détecter des tendances dans le marché. Cela a engendré un coût énorme, notamment à cause des installations informatiques. Avant, il y avait des centaines de tels fonds, aujourd'hui il y a deux ou trois survivants.

Les transactions à haute fréquence viennent d'être décriées. Exemple : des institutions

détenant de gros portefeuilles comme les caisses de pension ou les compagnies d'assurance, que l'on appelle les « baleines » dans le jargon des initiés, vont acheter ou vendre des titres pour de très gros montants. Afin de passer inaperçu, une stratégie consiste à morceler un ordre et à indiquer à un ordinateur d'exécuter ces miniordres à des moments espacés de manière régulière à travers le temps. Par exemple toutes les cinq minutes. Des algorithmes de traitement du signal sont capables de filtrer parmi tous les ordres ceux qui y apparaissent de manière régulière. S'il s'agit d'un ordre d'achat, alors juste avant que le prochain ordre n'arrive, les robots vont retirer des titres offerts. La baleine qui cherche à acheter aura plus de mal à trouver une contrepartie. Le prix sera plus élevé. « Un peu comme si on augmentait le prix sur l'étiquette des bananes juste avant que vous tendiez la main pour les mettre dans votre cabas ». Les vendeurs qui ne sont plus prêts à céder leurs actions vont réaliser un gain. Et d'un autre côté, les baleines

vont faire une perte. « Quelque part, c'est donc nous tous qui en pâtissons. Et ce sont les petits épargnants qui sont lésés. »

On peut s'interroger sur l'utilité de cette technique de négoce robotisée. Selon le professeur Rockinger, il y a eu énormément d'abus. Avantage ? Le trading haute fréquence fournit de la liquidité pour celui qui cherche à acheter ou à vendre des titres. « Lorsque vous avez envie de modifier votre portefeuille, grâce aux robots vous trouvez toujours une contrepartie. Mais selon les situations du marché, ils peuvent effectuer des actions idiotes car ce ne sont que des machines qui ne savent pas toujours ce qu'elles font. » Exemple ? En mai 2010, les robots se sont mis à massivement vendre des actions, suite à quoi l'indice boursier américain a décroché de 10 % en dix minutes. Quelques titres individuels ont même perdu jusqu'à 60 % de leur valeur, du jamais vu. Ils ont arrêté les robots et quinze minutes tard le prix est redevenu à son niveau initial...

➤ 7 février 2018, 18h30, Théâtre de Vidy



Michael Rockinger est un as de la finance. F. Imhof © UNIL

PubliBike présentait en décembre sa nouvelle offre de vélos en libre service aux usagers du campus. L'occasion de parler mobilité avec son directeur Bruno Rohner.

« Nous ne pouvions pas continuer

David Trotta

Le campus de Dorigny, pionnier dans le domaine du vélo en libre service en Suisse, a accueilli en décembre la conférence de presse dédiée à la présentation du nouveau modèle proposé par PubliBike. Un choix jugé évident par les différentes parties prenantes au regard des collaborations étroites entre la filiale de CarPostal et les autorités académiques. Son directeur Bruno Rohner a ouvert les portes du centre névralgique, à Fribourg, pour parler du vaste thème de la mobilité. Interview.

PubliBike se tourne désormais vers les outils digitaux. Pourquoi ce choix ?

Bruno Rohner : En premier lieu, nous avons voulu simplifier tout le processus. Avec l'ancien système, les usagers ne pouvaient pas emprunter un vélo spontanément. Il fallait s'inscrire, puis attendre de recevoir une carte. Les technologies d'aujourd'hui permettent d'opter pour les outils digitaux. Presque tout le monde, qu'il s'agisse de notre groupe cible ou non, dispose d'un smartphone que chacun a sur soi en permanence. C'est un peu comme un porte-monnaie.

Votre groupe cible ?

Nous nous adressons en priorité aux pendulaires, dans l'idée d'offrir un moyen de parcourir facilement le dernier kilomètre entre par exemple une gare et la destination finale. Notre offre peut aussi être bénéfique aux entreprises disposant de succursales. Le vélo permet d'être bien plus rapide que tout autre moyen de transport. De façon générale, la multimodalité est devenue très importante.

L'abonnement à PubliBike peut d'ailleurs être intégré au Swisspass.

Nous sommes encore loin d'une simplification générale, mais nous y travaillons. Du point de vue de l'utilisateur, il serait plus simple d'avoir une seule clé, pour regrouper par exemple un abonnement CFF, Mobilis et PubliBike. L'idéal serait d'être intégré aux communautés tarifaires comme celle de Mobilis. Ce qui laisserait le libre choix



La rénovation du réseau PubliBike Lausanne-Morges comprend un tournant numérique, ainsi qu'une offre en vélos électriques. Une évidence pour son directeur Bruno Rohner. F. Imhof © UNIL

d'emprunter le train, le bus ou justement le vélo pour le même prix. Laisser le choix à l'utilisateur de se tourner vers le moyen qui lui convient au mieux. Mais en Suisse, avec la multitude de transports publics, ce n'est pas évident. Dans notre contexte, avec une offre globale unique au monde, il est difficile d'intégrer le vélo. Nous devons dès lors réfléchir aux meilleures manières d'encourager les gens à se tourner vers la *bike sharing*. Et c'est sans compter non plus le fait que beaucoup de personnes disposent par ailleurs de leur propre vélo.

L'autre grande nouveauté est l'apparition des vélos électriques. Une offre nécessaire en 2018 ?

En 2016 en Suisse, un vélo vendu sur quatre était électrique. Nous ne pouvons donc pas

échapper à cette évolution. Du point de vue de l'utilisateur toujours, dès lors qu'il doit se déplacer rapidement, sur des routes qui ne sont pas plates, il se tourne vers l'électrique sans réfléchir. Mais nous ne voulons pas non plus forcer les usagers à emprunter uniquement des vélos électriques. Certains préfèrent les mécaniques. Raison pour laquelle nous proposons les deux solutions. À l'avenir, il nous faudra connaître les proportions selon les différents réseaux afin de répondre au mieux à la demande. Des données dont nous ne disposons pas encore.

Vous avez choisi le campus universitaire pour présenter votre nouvelle formule. Pourquoi ?

Nous n'avons pas réfléchi longtemps à cette question quand nous nous sommes demandé par quel

de proposer un système vétuste »



Avec l'initiative lancée par l'association Pro Velo, qui ambitionne de faire entrer la promotion du vélo dans la Constitution, la thématique a atteint le niveau fédéral. Quel est votre regard ?

On entend partout qu'il faut promouvoir le vélo. Le fait de prendre des engagements est une bonne chose. Mais ces questions restent avant tout locales. Les villes doivent savoir ce qu'elles se veulent dans le domaine de la mobilité, et donc en termes de planification à l'échelle locale. Peindre une ligne jaune sur une route déjà étroite ne sert pas à grand-chose. A Lausanne par exemple, on sait que les cyclistes ont peur de rouler à certains endroits. Il faut prendre de réelles mesures. Cela dépend donc de la composition politique d'une ville. Berne par exemple se définit comme la capitale du vélo. Elle propose des mesures telles que l'implantation de stations de vélos en libre service ou l'investissement dans la création de pistes cyclables à côté de la route principale. Ces signaux sont forts. On peut évidemment envisager des choses, au niveau fédéral, du point de vue de la sensibilisation ou de l'éducation. Mais ce thème reste avant tout local. Je pense qu'il est impossible de faire du vélo une affaire fédérale. Pour que les choses changent, nous avons besoin d'infrastructures adaptées. Il faut aussi que la demande soit réellement existante. Qu'il y ait donc davantage de cyclistes dans les villes.

réseau nous allions commencer les rénovations. Notamment à l'UNIL et l'EPFL, avec les nouvelles technologies, nous ne pouvions pas continuer de proposer un système vétuste. Mais c'est aussi pour des raisons historiques. C'est à Dorigny que s'est développée la première offre en *bike sharing* au niveau national. A l'UNIL et à l'EPFL, beaucoup de personnes s'intéressent à une telle offre. Nous sommes très contents d'avoir pu intégrer les hautes écoles au moment de rénover notre système. Des partenaires qui croient à un tel projet, qui ont envie de collaborer et qui nous soutiennent. Je ne parle pas de soutien financier, mais du constat que nous partageons les mêmes idées. Le fait que l'UNIL offre ce service aux usagers du campus afin de favoriser la mobilité douce est un signal très fort. Nous avons absolument besoin de tels signaux. Parce que si vous êtes seul, tout devient immédiatement beaucoup plus difficile.

Les cyclistes représentent 8% des usagers de la route en Suisse. Selon les messages que l'on peut lire sur votre site, le vélo est une solution pour désengorger le trafic dans les villes. Comment convaincre les réfractaires ?

Les réseaux doivent être suffisamment denses pour que les effets soient positifs. Dans le domaine du *bike sharing*, il faut aussi que les concepts d'emplacements fassent sens. Ceux-ci doivent prendre en compte les situations des villes et de leur trafic. Analyser la fréquentation des routes, la topographie, identifier où se trouvent les places de travail, les sites touristiques, etc. Autant d'éléments qui doivent être intégrés dans un concept global. Il faut aussi évidemment s'assurer que les villes partagent les mêmes envies. Si vous êtes confronté à une politique centrée sur la voiture, vous vous retrouvez face à un mur. Nous constatons toute-

fois que les villes ont beaucoup fait quand nous comparons la situation par rapport à celle d'il y a vingt ans. Mais le vélo pourrait être plus utilisé encore, dans des villes telles que Genève ou Lausanne par exemple.

Au-delà de volontés politiques, il est aussi question de choix et comportements individuels.

Oui, c'est un vrai paradigme. Si je me déplace en voiture, j'ai une raison de le faire. Parce que je veux être seul, écouter la radio, ou que c'est un endroit dans lequel je me sens à l'aise. Mais les bulletins radio annoncent des bouchons partout et tout le temps. Les gens ont une tolérance incroyable. Tous les ans, les statistiques soulignent le temps considérable que nous perdons dans les bouchons. A titre personnel, je deviens fou. Mais il faut aussi dire, concernant le vélo en libre service, que nous n'en sommes qu'au début. Nous devons encore passer du temps à donner envie aux gens de se tourner vers une telle offre.

Reste encore la question de la concurrence. Vous n'êtes pas seuls dans ce domaine. Le dernier arrivé étant le vélo en flotte libre.

Le *free floating* a été admis à Zurich. Mais il y a quand même des règles. Seul le 10% des places est accordé aux vélos en flotte libre. Pour qu'un système de ce genre fonctionne, il doit pratiquement inonder les villes. De sorte qu'il bouchera automatiquement les places réservées aux vélos privés. Un problème que nous ne rencontrons pas puisque, partout où nous nous trouvons, nous avons obtenu de l'espace public.

Ça ne semble pas vous faire peur.

Je suis sportif et j'aime la compétition. Si les règles sont les mêmes pour tout le monde, le meilleur mérite de faire ses affaires. Pour nous, il s'agit d'une motivation à nous améliorer et ne rien laisser traîner. La mobilité douce est thématisée depuis peu de temps seulement. Si aujourd'hui tout le monde parle de vélo, il faut toutefois garder les pieds sur terre.

S'unir pour avancer

Le programme des Journées biennales de la Faculté des géosciences et de l'environnement, qui auront lieu du 12 au 16 février, s'avère très alléchant. But de cette semaine de conférences, débats et sessions avec tous les acteurs de la vie civile? Renforcer les collaborations avec la cité.

Francine Zambano

«**N**ous devons être davantage visibles dans la société», souligne Michel Jaboyedoff, vice-doyen à la recherche et à la communication de la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE). Dans le but de valoriser les rapports synergiques entre chercheurs et praticiens de l'environnement, la faculté organise dans ses locaux à Géopolis ses premières Journées biennales, qui se dérouleront du 12 au 16 février. «L'objectif est d'inviter la cité à venir à l'UNIL présenter ce qu'elle effectue dans le domaine. De notre côté, nous avons le devoir de convaincre que faire de la science, c'est très important pour la communauté.»

Programme dense

Cheville ouvrière de ces biennales sous la houlette de Rémy Freymond, adjoint de faculté aux affaires extérieures, Aurélie Terrier a effectué des études en sciences de l'environnement à Genève, puis a décroché un doctorat au Canada. De retour en Suisse, elle a obtenu le poste de chargée de missions pour la valorisation scientifique à la FGSE. «Cela consiste à extérioriser toute la recherche effectuée au sein de la faculté», dit-elle.

Au programme? Douze sessions, soit des présentations de 15 à 45 minutes par des spécialistes de différents horizons, des administrations, des bureaux privés et des universités, réparties sur toute la semaine. Diverses thématiques seront abordées: le développement durable, la géologie, l'environnement, l'économie et l'énergie vertes, l'urbanisme et la gestion de l'eau. Les partenariats ont été établis avec la Direction générale de l'environnement (DGE) du canton de Vaud, l'Union des communes vaudoises, la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération) et l'Etablissement cantonal des assurances (ECA); l'Académie suisse des sciences naturelles (SC-NAT), l'Association suisse de géographie (ASG), le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) ainsi que la Fondation pour l'UNIL soutiennent la manifestation. Parmi les personnalités présentes ou intervenant dans les

sessions, outre des députés et syndics, citons notamment l'ambassadeur Manuel Sager, de la Direction du développement et de la coopération (DDC), ou Christophe Nussbaum qui participe au projet Mont Terri, à Saint-Ursanne, sur la recherche concernant les déchets nucléaires. On notera aussi l'implication de la Ville de Lausanne dans une session, avec la municipale verte Natacha Litzistorf (voir encadré ci-contre).

«Le but est de renforcer les collaborations qui existent déjà et d'en établir de nouvelles», précise Aurélie Terrier. Outre les sessions seront organisés de petits ateliers, sous forme de cours, par exemple sur des logiciels informatiques freeware qui peuvent être utiles à d'autres spécialistes.

Un débat entre des membres de la FGSE et de la cité sera organisé lors de la session du vendredi après-midi, avec notamment

Cornelis Neet, directeur général de l'environnement. L'idée? Dissserter sur les difficultés que connaissent les différents acteurs à mettre en place les mesures environnementales imposées par la Confédération, par exemple. L'objectif est également de voir comment on peut resserrer les liens entre les différents acteurs politiques et les administrations. Stéphane Nahrath, de la Faculté de droit, spécialiste en politiques publiques et durabilité, évoquera les différences gouvernementales au niveau fédéral, cantonal et communal.

Grand public

Trois conférences gratuites, destinées aux enseignants du gymnase et au grand public, seront également menées. La première traitera de durabilité à l'école (voir encadré ci-dessous), en collaboration avec les gymnasiens, avec des intervenants issus de quatre gymnases vaudois ainsi que des animateurs

«AIDER LES COLLÈGUES DU SYSTÈME ÉDUCATIF»

Le philosophe **Dominique Bourg participera le lundi 12 février aux biennales** de la FGSE dans le cadre de la conférence-atelier intitulée «La durabilité à l'école: état des lieux et perspectives». «Je suis intéressé à deux titres», dit-il. D'une part, Dominique Bourg a toujours collaboré avec les enseignants de gymnase. Il y va de temps en temps, notamment à Genève et à Morges. D'autre part, il a dirigé à la FGSE, avec Philippe Hertig, de la HEP, la thèse de Daniel Curnier, assistant diplômé en éducation en vue d'un développement durable (EDD) et en didactique de la géographie, soutenue en juin dernier.

Quand Dominique Bourg passe dans les gymnases, il commence par établir un petit état de la planète. «Il ne faut pas y enseigner la durabilité mais introduire cette perspective dans les enseignements. Il est nécessaire que des aspects de durabilité soient inculqués dans différentes disciplines.»

Dominique Bourg défend également les humanités environnementales, dédiées à repenser la société et le changement social en général, en fonction de la relation des communautés humaines à la biosphère. «La nature nous contraint à bouger et on n'a plus le même paradigme. On ne peut pas comprendre la société d'aujourd'hui sans connaître les grandes forces qui sont en train de bouger. Dans ces gymnases, je dis qu'on ne peut plus penser le couple nature/société de la même manière. On peut l'introduire par la biologie, la géographie, l'histoire ou la philosophie.» Dominique Bourg intervient aussi à l'IFFP (institut de formation pédagogique pour les enseignants). «Cela fait partie de notre rôle d'aider nos collègues du système éducatif à approfondir leurs connaissances en matière d'environnement.»

➤ Tout le programme sur unil.ch/jbge

de l'émission de la RTS *Aujourd'hui*. Une autre conférence s'intitulera « La formidable évolution des êtres vivants », avec entre autres Allison Daley, nouvelle professeure à la FGSE, qui fera, selon Aurélie Terrier, « une présentation extraordinaire ». La troisième portera sur la montagne et les changements climatiques avec un professeur de l'Université Savoie Mont Blanc ainsi que Stuart Lane et Christophe Lambiel, chercheurs à la faculté.

En cas de succès, les Journées biennales devraient être reconduites.

FRUCTUEUSES COLLABORATIONS

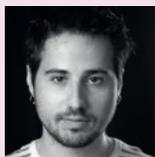
Joëlle Salomon Cavin, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et durabilité de la FGSE, a organisé la session du vendredi 16 février intitulée « L'agriculture urbaine transforme-t-elle la ville? » « **Je vais introduire la journée et la table ronde avec l'expression un peu provocatrice « Agriurbanisme ou agriwashing? »** » Son constat? Tout le monde veut en faire, c'est très vertueux. La thématique agricole est devenue incontournable dans les projets d'aménagement urbain. « C'est très séduisant de proposer des potagers voire des fermes au sein des quartiers. Mais que se passe-t-il entre un projet et sa réalisation? Il y a de grosses ambitions au départ, c'est aussi très complexe à mettre en place. » Qu'est-ce qui se réalise finalement?

L'idée de cette journée est de réfléchir là-dessus avec des urbanistes, des chercheurs, des habitants ainsi que des représentants de la Ville, dont Natacha Litzistorf. « L'agriculture urbaine est la problématique emblématique de la densification urbaine de ces prochaines années, dit la conseillère municipale verte. Nous devons monter en puissance dans son inscription à l'agenda politique, augmenter nos connaissances dans le domaine, collaborer entre acteurs de différents niveaux institutionnels pour établir une stratégie commune, mettre en œuvre des projets et finalement mutualiser le tout pour être le plus rapide et le plus efficace possible. Ces Journées vont contribuer à cela. » Selon la politicienne, les collaborations de la Ville de Lausanne avec l'UNIL sont nombreuses et fructueuses. Il est essentiel pour une collectivité publique de pouvoir bénéficier des savoirs académiques pour nourrir ses politiques publiques. « Et je pense utile que l'Université propose d'inscrire dans le cursus des étudiants un lien avec la réalité de l'action publique notamment. » Signe de cette belle collaboration entre l'UNIL et les Autorités lausannoises? Le prochain séminaire d'agriculture urbaine de la FGSE se fera avec la Ville.



« Nous devons être davantage visibles dans la société », souligne Michel Jaboyedoff, vice-doyen à la recherche et à la communication de la FGSE. F. Imhof © UNIL

COUP DE CŒUR



de David Trotta

POINT DE VUE

Ozzy ouvre le bal. Plan serré, mains croisées devant la bouche, tatoué jusque sur les phalanges. Contraste entre ombre et lumière. Son expression, derrière ses lunettes rondes rappelant Lennon, suggère qu'il vient de gaffer. Aurait-il réitéré? Sur quel animal le prince des ténèbres s'est-il une fois encore fait les dents?

Il y a aussi Lemmy. En plusieurs exemplaires. Mais surtout le cliché de son buste, chemise ouverte, lunettes noires, large chapeau, clope fumante. Le chanteur dégage quelque chose de grave, de sombre. Comme s'il tirait sa révérence.



Restent encore Hetfield, Homme, Iggy, Manson, Angus, Alice, Jagger, Grohl et consorts. Une brochette des plus grands du rock. Leur point commun? Tous sont passés derrière l'objectif de Carole Epinette, qui exposait

fin 2017 aux Docks de Lausanne une rétrospective de vingt ans de carrière. Des clichés à saluer pour leurs qualités graphiques et esthétiques.

Sur les murs n'étaient pas seulement placardées des gueules. Des vraies. Taillees dans le marbre. Au-delà d'une série d'images fortes, la photographe a eu le bon sens de contextualiser son travail. Au bas de la plupart des tirages figurent des notices. Sorte de backstage à destination du public. Histoire de démythifier un peu les légendes. Carole Epinette y narre quelques-unes de ses rencontres, livre un sentiment, conte des anecdotes. Ses subterfuges pour échapper au nez et à la barbe d'attachés de presse trop inquisiteurs, comment elle a effrayé les cuisiniers d'un hôtel, pourquoi elle a pris des coups sur les mollets. Autant de récits, en mots et en images, à retrouver dans une version imprimée, très riche. Souvent à couper le souffle. Jamais le son.

Rock is Dead: 20 ans d'archives photo, le livre de l'expo | Carole Epinette
rockisdeadphotos@gmail.com

© Carole Epinette

Le tac au tac d'Antoine Schaub

Par Francine Zambano

Si vous étiez une entreprise de presse?

L'auditoire évidemment. Je m'identifie beaucoup à ce journal. Ou alors Vigousse pour son indépendance et son impertinence.

Si vous étiez un journaliste?

Alain Rebetez, pour son charisme et sa façon de poser des questions impertinentes tout en restant respectueux avec ses interlocuteurs.

Si vous étiez un personnage de fiction?

Sherlock Holmes. J'aime son côté asocial et végétatif. Et l'éclair de génie qui l'anime quand il démarre une enquête.

Si vous étiez une chanson d'amour?

A quoi ça sert l'amour? d'Edith Piaf.

Si vous étiez une série TV?

Genius, qui relate la vie d'Einstein. C'est très bien fait, ça n'idolâtre pas le personnage.

Votre lecture du moment?

Je passe surtout mon temps libre à lire les journaux papier, comme *Le Temps*.

Votre film préféré?

OSS 117, *Rio ne répond plus*. Je peux le regarder quelle que soit mon humeur, chaque réplique me fait mourir de rire.

Petit, vous vouliez être...

Cameraman.

Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement à l'UNIL?

Les personnes que je rencontre à *L'auditoire*, qui sont formidables et qui m'apportent beaucoup.



Antoine Schaub, corédacteur en chef de *L'auditoire*.
F. Imhof © UNIL

Qu'est-ce que vous n'aimez pas à l'UNIL?

Les clivages qui existent entre certaines facultés. Je pense que tout le monde gagnerait à plus dialoguer.

Si vous aviez une baguette magique?

Je mettrais en place un revenu vraiment universel.

Qui suis-je?

concours



F. Imhof © UNIL

Olivier Guerin, du Bureau de gestion des Etudes, a reconnu **Fabrizio Butera** et remporte donc le tirage au sort.

Qui se cache derrière: COURS - SÉRIE - KAAMELOTT

Merci d'envoyer vos suggestions à

uniscope@unil.ch

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. L'heureux-euse gagnant-e se verra offrir un objet de la boutique UNIL.

Impressum ISSN 1660-8283 | Uniscope, p.p. 1015 Lausanne | Unicom, service de communication et d'audiovisuel | Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75 | uniscope@unil.ch, www.unil.ch | Editeur **Unicom, Université de Lausanne** | Directeur d'édition **Philippe Gagnebin (Ph.G.)** | Rédactrice en chef **Francine Zambano (F.Zo)** | Rédaction **David Trotta (D.T.) + Nadine Richon (N.R.) + Mélanie Affentranger (M.A.) + David Spring (D.S.)** | Direction artistique **Edy Ceppi** | Graphisme et mise en page **Joëlle Prox** | Correcteurs **Marco Di Biase + Fabienne Trivier** | Photo couverture **Felix Imhof** | Impression **PCL Presses Centrales SA** | Arctic Volume White 90 gm², sans bois | Photolitho **Images3 Lausanne** | Publicité **Go! Uni-Publicité SA** à Saint-Gall tél. 071-544 44 70, marina.bokanovica@go-uni.com



Les propos tenus dans *l'uniscope* n'engagent que leurs auteur-e.s.